



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 avril 2025

Derniers jours pour s'inscrire au concours d'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse : plus de 150 postes à pourvoir

Inscriptions jusqu'au 5 mai 2025

Le ministère de la Justice poursuit ses recrutements en 2025, avec l'ouverture de plus de 150 postes d'éducateurs pour sa direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), accessibles par concours. Leur mission : accompagner les jeunes suivis par la justice et les aider à s'insérer dans la société.

Éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse, un repère pour les jeunes confiés à la justice

Dans le cadre du suivi judiciaire des mineurs ayant enfreint la loi, les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse sont chargés de construire un projet éducatif pour chaque jeune afin qu'il puisse intégrer durablement un dispositif d'insertion sociale scolaire ou professionnel, quels que soient son parcours ou ses difficultés.

Une grande diversité de missions

Être éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse, c'est pouvoir exercer une grande diversité de missions et de fonctions. Au tribunal, l'éducateur a une mission d'**aide à la décision du magistrat** et rencontre le jeune avant son passage devant le juge des enfants. Il évalue la situation et propose un suivi éducatif adapté.

Acteur de terrain, il met en œuvre et accompagne les peines ou mesures éducatives décidées par le magistrat. Il agit soit dans le milieu de vie habituel des jeunes, soit dans les lieux de placement de la protection judiciaire de la jeunesse : en foyer, en centre éducatif renforcé ou centre éducatif fermé, ou en détention. Il travaille en lien avec la famille du mineur, dans une démarche de soutien à l'autorité parentale.

L'éducateur intervient également dans les procédures civiles pour évaluer la situation du jeune et apporter un éclairage au juge des enfants afin qu'il prenne les décisions adaptées, notamment en cas de situation de danger pour le mineur.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

Un travail d'équipe

L'éducateur travaille au quotidien au sein d'une **équipe pluridisciplinaire, avec des collègues dont les missions sont complémentaires**, qu'il s'agisse de professeurs techniques, de psychologues, d'assistants de service social ou encore de cadres éducatifs.

De nombreuses perspectives d'évolution

Une fois en poste, les professionnels peuvent bénéficier d'une **large offre de formation** dans les champs de l'action éducative, de la protection de l'enfance ou encore du management pour les accompagner dans leur progression de carrière.

Les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse peuvent également **évoluer vers des fonctions d'encadrement** d'équipes ou de structures et **devenir cadres éducatifs ou directeurs des services**. Le maillage des 230 structures de la direction sur le territoire national permet également des **mobilités géographiques** tout au long de la carrière.

Un éducateur en début de carrière perçoit environ 2 262 € nets par mois et jusqu'à 3 656 € nets par mois en fin de carrière.

Qui peut candidater ?

Tous les titulaires d'un diplôme de niveau bac +3 minimum peuvent se présenter au concours. Au-delà de leur formation initiale, la protection judiciaire de la jeunesse recherche des femmes et des hommes dotés d'une fibre sociale, d'un sens de l'initiative, d'empathie et d'analyse.

Confrontés parfois à des situations difficiles, les éducateurs doivent se montrer persévérants et savoir être à l'écoute des autres, tout en restant fermes dans leurs décisions.

Les inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au 5 mai 2025. Les épreuves écrites auront lieu le 18 septembre 2025. Les épreuves orales d'admission se dérouleront à partir du 8 décembre 2025. La rentrée de la nouvelle promotion à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) aura lieu le 1^{er} mars 2026.

À l'issue du concours, **les futurs éducateurs bénéficient d'une formation rémunérée (environ 1806 € nets par mois) pendant 18 mois** à l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse à Roubaix.

D'autres voies d'accès au métier sont possibles. Retrouvez plus d'informations sur lajusticerecrute.fr

Retrouvez l'interview de Maxime, éducateur de la PJJ en cliquant [ici](#) et découvrez [le film dédié au métier d'éducateur de la PJJ](#)